LA DÉNONCIATION

du jeune patriote Léon TRULIN DE LILLE

MARCEL DENÉQUE ET M.-L. DAUCHY DEVANT LE CONSEIL DE GUERRE

Devant le 1re Conseil de guerre de Lille, présidé par le colonel Rabout, ont comparu

Léon TRULIN, le jeune patriote lilleto fusillé le 8 novembre 1915

mardi, à 13 h. 45 : Marcel Denéque, actuellement soldat au 23e d'infanterie coloniale, accusé d'avoir dénoncé aux Allemands son compagnon, le jeune patriote Léon Trulin, fusillé le 8 novembre 1915 ; et M.-L. Dauchy, l'amie de Denéque, accusée de complicité.

Le siège de commissaire du gouvernement est occupé par M. le commandant Weber.

Denéque a pour avocat Me Lefebvre du Prey, député de St-Omer, assisté de Me Moithy, avocat au barreau de Lille.

M.-L. Dauchy est défendue par Me Maurice Olivier, du barreau de Lille.

Parmi les témoins, figure Mme Trulin mère.

Denéque paraît intelligent et doué d'une certaine énergie.

Le rapport du lieutenant Swilling est lu après l'interrogatoire d'identité.

Il expose les faits déjà connus : le service de contre-espionnage organisé par Trulin, âgé alors de 18 ans, et ses jeunes camarades, dont Denéque ; l'arrestation générale en octobre 1915, l'exécution de Léon Trulin, l'acquittement de Denéque.

Les trois bases de l'accusation sont l'attitude de Denéque avant l'arrestation, la lettre de Trulin et enfin la conduite de l'accusé postérieurement à l'exécution.

Les charges sont moins fortes contre M.-L. Dauchy.

Le rapport se termine par la rédaction de faits relatifs à un vol de blé opéré par Denecke, au préjudice des Allemands. Le blé fut vendu et Denecke dénonça la dame à laquelle il l'avait vendu.

L'interrogatoire eut lieu ensuite.

L'accusé Denecke déclare qu'il connut Trulin en avril 1915 ; il devait partir avec lui en Hollande au mois de juin suivant, mais cette tentative ne réussit pas ; il prétend qu'il ne revit Trulin qu'au mois de septembre. Les déclarations de Denecke sont particulièrement confuses en ce qui touche son arrestation ; elle aurait été provoquée parce qu'il aurait remis une fausse carte d'identité à Trulin ; en ce qui touche l'affaire de vol de blé, il déclare qu'il n'a jamais dénoncé personne.

La fille Dauchy dépose ensuite ; elle fournit sur sa propre existence des détails d'une naïveté et d'une crudité cyniques.

Après une suspension de séance, on entend les témoins. Le premier est M. Gotti, photographe, qui a été le confident de Trulin. Il donne des détails sur le procès devant le conseil de guerre allemand.

On entend ensuite les dépositions des amis de Trulin, MM. Deswas, Lemaire, Hermant ; ces dépositions n'apportent guère d'indications précises.

Mme Trulin dépose ensuite avec une simplicité émotionnante. Défilent ensuite à la barre, Mme Follet, M. Derain et Mme Gotti mère. Toute une série de témoins du même monde que la fille Dauchy font des dépositions intéressant plus particulièrement cette dernière.

La défense a tenté de mettre en évidence certains côtés peu sérieux ou contradictoires de ces affirmations et même de provoquer des confrontations.

La séance est levée à 19 heures.

Un incident à la sortie

A la sortie, quelques commentaires sont faits dans le public qui se presse à la porte. Une sœur de Trulin fend prestement la foule pour arriver auprès de Denecke, encadré par les hommes de garde ; elle parvient à lui porter un coup de poing, mais on l'éloigne immédiatement et la foule finit par s'écouler.

La reconstitution des régions dévastées

LES ALLEMANDS VOUDRAIENT Y COLLABORER DIRECTEMENT AVEC DES FRANÇAIS

On annonce la formation, à Paris, d'un Consortium de grands négociants qui se mettraient en relations avec un Consortium analogue constitué à Berlin, sous le patronage du Ministère des Relations économiques, en vue d'exploiter certaines affaires allemandes.

Cette entreprise ne serait pas sans rapport avec le projet de reconstitution de nos régions dévastées, par collaboration directe entre l'industrie française et l'industrie allemande. On devine que, du côté allemand du moins, on voudrait étendre cette collaboration sur les autres marchés.

Est-il besoin de dire que, dans une circonstance aussi grave, la plus grande circonspection s'impose.

La Journée des Mères de familles nombreuses

On peut dès maintenant prévoir que la vente de la Journée Nationale des Mères de Familles nombreuses, qui a eu lieu dans les mêmes conditions de France, avec un très gros succès, dépassera 5 millions.

La répartition aura lieu en juillet et sera immédiatement communiquée aux intéressés. Il y aura de la joie dans toutes les familles nombreuses de France.

Les ventes publiques de laines

A ROUBAIX

Mardi, à 14 h. 1/2, en la salle des ventes de la Chambre de Commerce, il a été procédé à la vente publique du mérinos de M. Emile Nye père, carrie de cette catalogue de M. Emile Nye fils, devant un grand concours d'acheteurs.

On a remarqué les Anglais, qui viennent depuis quelque temps à chaque vente, ainsi que des Hollandais, et d'autres acheteurs belges et français.

Les prix des (mérinos) sont en baisse de 15 0/0 sur la vente de mars dernier. Les demi-fins de 7 à 8 0/0 et les communes de 10 0/0.

Les enchères furent longues et difficiles.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MERCREDI, 26 MAI :

Aujourd'hui, Quatre-Temps ; demain, saint Hildebert.

147e jour de l'année.

Soleil : Lever, 5 h. 54 ; coucher, 20 h. 38.

Lune : Premier quartier du 2. Pleine lune le 1er juin.

Caisse d'Epargne : séance de versements et de remboursements de 9 à 10 h. 30.

Ecole Nationale des Arts Industriels : bibliothèque, ouverte de 11 à 12 h. et de 14 à 20 h.

VERS LA VIE MOINS CHÈRE ?

Nous constations, hier, sous ce titre, une baisse sensible sur les beurres, et aussi nous envisagions, pour la viande de bœuf, d'ici quelques semaines, une diminution du prix de vente au détail.

Poursuivant notre enquête pour les autres objets de l'alimentation, nous nous sommes adressé à une maison importante de la place, où il nous a été permis de faire d'agréables constatations..

LES LEGUMES

De tous les légumes, la pomme de terre est, sans conteste, celui dont se nourrissent le plus nos populations. Aussi apprendra-t-on avec plaisir qu'une baisse sensible se produit dans la vente de ce légume. Les pommes de terre nouvelles d'Algérie et d'Italie se vendent actuellement en gros, de 110 à 120 francs, ce qui permet de les vendre au détail, de 1.25 à 1.35 le kilo.

Leurs arrivages se succèdent et forceront à baisser le cours des pommes de terre françaises, de Barbantaine ou de Château-Renaud, qui valent à présent, en gros, 170 à 175 francs. Quant à celles de Bretagne, elles n'ont encore fait qu'une légère apparition sur le marché, mais elles, aussi, diminueront de prix, tout d'abord à cause de la concurrence, et ensuite à cause de leur arrivage plus important.

Pour les légumes verts, une baisse s'est prononcée, mais peu sensible encore, et cela est dû surtout aux prix élevés et à la lenteur des transports. Ainsi ces légumes mettent sept jours pour venir du Midi, et paient 30 francs aux 100 kilos. Heureusement, sur ce dernier point, le Comité consultatif des chemins de fer a donné, la semaine dernière, un avis favorable à des modifications de tarifs qui, d'après ce qu'on croit, verraient leurs prix diminués de 30 0/0, ce qui concerne les légumes. La conséquence de l'application de cette mesure, aurait une baisse immédiate de ces marchandises.

LES FROMAGES

Par suite des grandes chaleurs que nous subissons, et aussi suivant la baisse marquée des beurres, les fromages ont eu leurs prix diminués d'une façon notable. En général, on constate une baisse de 30 0/0 sur toutes les espèces, et ce pourcentage est encore plus marqué sur les fromages gras, tels que camemberts, maroilles, etc. Aussi, ces jours derniers n'a-t-on vu vendre des camemberts à 0.75 centimes, tandis qu'ils valaient encore, il y a quinze jours, 1 fr. 65 et même 2 francs.

Le lieutenant Henri Vincent chevalier de la Légion d'honneur au titre posthume

La croix de la Légion d'honneur a été attribuée à la mémoire d'un de nos braves

Le lieutenant HENRI VINCENT

concitoyens, officier modèle et aimé de ses hommes, tombé au champ d'honneur, le lieutenant Henri Vincent, du 110e Régiment d'infanterie.

La citation suivante, la troisième que sa bravoure méritait, accompagnait la promotion :

« A entraîné sa compagnie à la conquête des objectifs assignés avec un bel entrain, l'a maintenue sur les positions dans des conditions difficiles, repoussant toutes les contre-attaques ennemies. Excellent et brave officier du 110e régiment d'infanterie, au front depuis le début de la campagne, mortellement frappé en entraînant sa compagnie à l'assaut des positions ennemies. Croix de guerre. »

La veuve de l'héroïque officier, Mme Vincent, née Clémence Sansée, habite à Roubaix, 17, rue Saint-Quentin.

Au Ravitaillement

Tous les jours, sauf Dimanches, VENTE LIBRE de : Eau de Javel, Dessaux. Heures fixes 17.00, Chocolat 9.00, Margarine 7.00.

VIN ROUGE (1 fr. 75 le litre)

Mercredi 26, de 2 à 11 h., 7e jaunes et vertes ; de 2 à 4 h., 8e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE (2 kil. par pers. pour 1 fr. 20)

Mercredi 26, de 8 à 11 h., 15e jaunes et vertes ; de 2 à 4 h., 16e jaunes et vertes.

VENTE DE CHAUSSURES, LINGERIE, TISSUS (Salle des Fêtes, rue de l'Hospice)

Mercredi 26 mai : 16e jaunes, de 400 à 600.
Jeudi 27 mai : 16e jaunes, de 800 à 1800.
Vendredi 28 mai : 16e vertes, de 1 à 400.
Samedi 29 mai : 16e vertes, de 400 à 800.

Les magasins de vente est ouvert tous les jours de 8 h. à 11 h. 30 et le soir de 2 à 5 h.

TICKETS DE PAIN A PRIX REDUIT. — La distribution aura lieu à l'Hôtel de Ville (Salle Pierre de Roubaix) le matin de 8 à 11 h. et le soir de 14 à 17 h., aux jours indiqués ci-dessous :

Mercredi 26 mai : matin, 1 à 1.800 ; soir, 1.001 à 2.000. — Jeudi 27 : matin, 2.001 à 3.000 ; soir, 3.001 à 4.000. — Vendredi 28 : matin, 4.001 à 5.600 ; soir, 5.601 à 6.800. — Samedi 29 : 6.801 à la fin ; soir, retardataires.

SECOURS AUX NECESSITEUX. — Le paiement pour le groupe B se fera dans l'ordre suivant :

Mercredi 26 mai : A à h., 22.501 à 23.100 ; à 9 h., 23.101 à 23.600 ; à 10 h., 23.601 à 23.900 ; à 11 h., 23.901 à 24.300 ; à 2 h., 24.301 à 24.600 ; à 3 h., 24.601 à 24.900 ; à 4 h., 24.901 à 25.200.

Jeudi 27 mai : à 8 h., 25.201 à 25.600 ; à 9 h., 25.001 à 26.300 ; à 10 h., 26.301 à 26.600 ; à 11 h., 26.601 à 26.700 ; à 2 h., 26.701 à 30.300 ; à 3 h., 30.151 à 30.350 ; à 4 h., 30.351 à 30.550.

HALLE FLIPO : En vente, beurre 21.25 ; extra, 22.25 ; jambon, 8.50 et 10.00 la kilo. Confiture 2.50. Vin rouge, 2.60 ; blanc, 2.50 ; Gruyère, Chester, fromage gras, 10 à 11 fr. le kil. Camembert, harengs, etc... 51794

LA FETE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS. — Nous avons annoncé que la grande Fête de l'Education Physique et des Sports, qui aura lieu à Roubaix, le 30 mai, était organisée au profit des Veuves et Orphelins de la Guerre.

Le Comité d'organisation vient d'ouvrir une souscription, dont le montant sera exclusivement réservé aux Veuves et Orphelins de la Guerre, de Roubaix et de ses cantons ; malgré les frais énormes qu'entraîne la fête, rien ne sera distrait des sommes recueillies. Nul doute que les listes de souscription recevront partout le meilleur accueil.

Pour éviter au public un long stationnement aux portes du Parc Jean Dubrulle, le Comité a décidé d'installer un bureau de location chez Mme Jubé, 16, rue de la Gare. La location est ouverte dès aujourd'hui mercredi.

Prix des places : Tribunes réservées, 10 fr. 25 ; tribunes, 5 fr. 25 ; premières, 3 fr. 15 ; secondes, 3 fr. 10.

NECROLOGIE. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Robert Crépy-Lepers, décoré de la croix de guerre, décédé à Roubaix le 25 mai 1920, à l'âge de 23 ans, des suites de maladie contractée aux armées, et celle de M. Auguste Lepers, engagé volontaire, tué au service de la France, le 24 janvier 1920, dans les combats de Marach (Turquie d'Asie).

ASSOCIATION DES PRISONNIERS CIVILS DES 9 ET 10 OCTOBRE 1914. — Le Comité engage une quatrième et dernière fois tous ses adhérents à retirer immédiatement au siège de l'Association, 63, rue de Lannoy, Salle Dupire, les feuilles d'allocation au prisonniers civils. Prière de les remplir et de les rendre de suite. Dernier délai, mercredi soir, 26 mai.

Le Comité continue ses démarches pour obtenir satisfaction à ses trop justes revendications.

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ. — La police a arrêté mardi M. Louis Vanzieuse, 27 ans, raboteur, rue Lannes, 20, pour infraction à un arrêté d'expulsion pris contre lui par le ministre de l'Intérieur le 21 novembre 1911.

UN FEU DE CHEMINÉE. — Un commencement d'incendie s'est déclaré lundi, vers 19 heures 10, rue Sainte-Elisabeth, 20, chez M. Joseph Robert, occasionné par un feu de cheminée.

Les pompiers, prévenus, arrivèrent aussitôt, et, en quelques instants se rendirent maîtres du fléau, tandis que la police rédigeait procès-verbal à M. Robert, pour n'avoir pas fait ramoner sa cheminée.

VOL AU CIMETIERE. — Plainte a été déposée contre inconnu, par M. François Fièvet, rue Philippe-le-Bon, 5, pour vol de deux rosiers, commis le 23 mai, sur la tombe de sa femme.

MENUS FAITS. — Mlle Aline Dumortier, débitante à l'angle des rues de Sébastopol et d'Inkermann, a fait l'objet d'un procès-verbal pour fermeture tardive de son établissement.

Procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Charles Pollet, journalier, rue Jacquard, cour Maurel, 18, pour ivresse et bris de clôture chez son beau-père, fort Fraser, 92.

E. WERNER Jouillerie-Orfèvrerie 24, rue Nationale, LILLE

WATTRELOS

DÉCOUVERTE D'UN NOYÉ DANS LE CANAL AU HAMEAU DE Ste-MARGUERITE. — M. Imbreck, facteur des Postes, en longeant le canal, au hameau de Sainte-Marguerite, mardi matin, vers 11 heures, a constaté que le corps d'un homme flottait à la surface de l'eau.

Aidé de plusieurs cyclistes qui passaient à ce moment, M. Imbreck parvint à attirer le corps et le déposa sur le chemin de halage.

Quelques instants plus tard, M. Colsenet, commissaire de police, se transportait au hameau de Ste-Marguerite, pour faire les constatations judiciaires.

Le corps du noyé, qui paraît être âgé de 45 ans environ et n'avoir séjourné dans l'eau que très peu de temps, ne portait aucune trace de violences. Dans les vêtements, l'on a découvert des papiers ; l'un d'eux était signé d'un docteur de Roubaix et prescrivait à M. C. Boussemart, de se rendre au Dispensaire de l'Hospice de Roubaix, rue Saint-Vincent-de-Paul, et d'y prendre des bains sulfureux.

L'autre papier était écrit de la main du désespéré et ainsi conçu : « Fou de douleur et fatigué de souffrir, cher fils, tu auras soin de ta mère. Pardon à toute la famille, ainsi qu'à Dieu, à l'hôpital. »

M. Colsenet a fait transporter le corps à la Morgue de l'Hôpital.

AU RAVITAILLEMENT. — Mercredi 26 mai, 5.121 à 5.760 ; jeudi 27, 5.761 à 6.400 ; vendredi 28, de 6.401 à 11 h. 45, 6.401 à 7.040 ; de 13 h. 45 à 16 h. 7.041 et au-dessus.

LES CARTES DE PAIN A PRIX REDUIT. — Les nouvelles cartes de pain ont été établies pour cinq semaines, représentant cinq bons de secours de 2 k. 800. Le premier bon sera valable du 31 mai au 6 juin. Le 31 mai ayant déjà été compté sur la carte de mai, le premier bon ne sera remboursé que pour 6 jours au lieu de 7, soit par 2 kil. 400 au lieu de 2 kil. 800.

La remise des cartes de pain aura lieu à la mairie, bureau de ravitaillement, dans l'ordre alphabétique ci-après : de A à Da, jeudi 27 mai ; Di à E, vendredi 28 ; G à K, samedi 29 ; T à Z le lundi 31.

Se munir de la carte de ravitaillement de denrées et autres pièces justificatives donnant droit à la délivrance de ces bons de secours.

MERCIER Frres de PARIS
La plus importante exposition de MOBILIERS
167 A LILLE, 179, RUE NATIONALE

LANNOY

ECHO DE LA BUCASSE. — C'est dimanche qu'a eu lieu la première diseuse de Flers. Fervorisée par un temps superbe, cette réjouissance avait attiré de nombreux promeneurs.

LYS

RENTES VIAGÈRES. — Les titulaires sont invités à se présenter au plus tôt à la mairie, pour signer un certificat de vie.

VACCINATION ET REVACCINATION. — A la mairie, mercredi 26, de 11 h. à midi, pour les enfants de moins d'un an, pour tous ceux qui n'auraient pas encore été vaccinés. La revaccination est obligatoire au cours de la 11e et de la 21e année. Les enfants des écoles seront vaccinés le même jour, à 19 heures, dans leur école respective.

BEN

CYCLISTES, ALLUMEZ VOS LANTERNES. — Procès-verbal a été dressé à charge de Honoré Algoudt, de Lys, qui circulait de nuit, avec un vélo non éclairé.

BAISIEUX

POLICE DE ROULAGE. — François Vandenbroucque, de Mons-en-Barœul, a eu à dresser une contravention pour défaut de plaque sur son véhicule.

L'annonce payée six francs dans un journal vendu à 75.000 exemplaires ne devrait se payer que huit centimes dans un journal distribué à mille exemplaires.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — Syndicat des Employés (Section des chômeurs). — Réunion jeudi 27 mai, à 19 h., au siège.

— Orphéon « Les Mélomanes » Vélocipédique. — Orphéon « Les Mélomanes ». — Ce soir à 20 h. 30, au siège, 20a, rue de l'Ouest, répétition générale et mise au point de l'Hymne aux morts pour la Patrie qui doit être exécuté à la fête du 30 mai.

— Union Musicale du Coq-de-Fer. — Répétition générale, rue de Flandre, 62.

— Fête de l'Education physique. — Mercredi 26 mai, à 8 h. ½, réunion du Comité, 43, rue de la Gare. Présence indispensable.

— Fédération des Brassards rouges. — Les veuves des brassards rouges ainsi que les mutilés sont priés de bien vouloir venir jeudi 27 courant, rue de Fontenoy, 188, de 9 h. à midi et de 14 à 19 h., en vue de la Cavalcade du 6 juin, à Watrelos. Le même jour à 18 h. 30, réunion de Commission.

— Orphéon des Anciens Combattants (Café Dubus, rue du Chemin de Fer). — Jeudi soir, à 19 h. 30, répétition.

— Cercle Orphéonique « Les XL ». — Aujourd'hui mercredi, à 19 h., répétitions partielles : 1re première et deuxième dessus, par M. Gemstant Ricchiero ; 2re basses et barytons, par M. Alphonse Jansens.

TOURCOING. — Syndicat des Employés (Section du bâtiment). — Réunion vendredi 28 mai, à 19 h., 2, place de la République. Les employés non syndiqués sont invités.

— La Muse des Travailleurs du Blanc-Seau. — Mercredi à 20 h. précises, répétition pour toutes les parties.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MERCREDI, 26 MAI :

Caisse d'Epargne de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 2 à 4 heures.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 2 à 4 heures.

Bibliothèque communale : de 9 h. à midi et de 2 à 6 heures.

Secours aux réfugiés : Salle des fêtes des Hospices : de 8 h. 30 à 11 h. 30, numéros 1 à 1.750.

Maison des Œuvres, rue de Tourmai, à 20 heures, cours social.

A LA GARE

On réclame un train l'après-midi

De nombreux Tourquennois nous adressent leurs doléances sur l'insuffisance des correspondances entre Tourcoing et Lille. Leur désir est de voir la Compagnie du Nord rétablir le train qui avait lieu dans l'après-midi, et qui a été supprimé le 3 mai dernier. Nos concitoyens font ressortir avec juste raison que trois trains quittent Tourcoing pour Lille dans l'intervalle d'une heure, à partir de 5 h. 10, 5 h. 35 et 6 h. 05, alors qu'il n'est pas possible de se rendre à Lille entre 1 h. 03 et 5 h. 10.

Vol de 500 fr. par un gamin

DEUX COMPLICES ARRÊTÉS

Un maraîcher, M. Léopold Colly, demeurant 50, rue du Jura, avait déposé son veston sur un tas de légumes, place des Halles, afin d'effectuer le déchargement de sa marchandise. Peu de temps après, il constatait la disparition de son portefeuille avec une somme de 500 francs qui se trouvait dans la poche du vêtement. Le maraîcher porta plainte à la police.

L'enquête ouverte par le service de la Sûreté, a permis de découvrir l'auteur du vol, qui est un gamin nommé Léon Duprez, âgé de 11 ans, demeurant chez ses parents, 10, rue de Bapaume.

Une perquisition opérée à son domicile par M. Galon, commissaire de police du 1er arrondissement, a amené la découverte du portefeuille, lequel contenait encore une somme de 240 francs.

La mère de l'enfant, une certaine Julienne Chambaert, femme Duprez, 36 ans, ménagère, et un ami, Charles Vaningevelde, 35 ans, ouvrier métallurgiste, demeurant rue de Lens, 19, ont reconnu, au cours de l'enquête, avoir profité de l'argent volé par le jeune Duprez. C'est pourquoi le commissaire de police les a déférés tous les deux au parquet.

Quant à l'enfant, auteur de l'exploit, en raison de son jeune âge, il a été laissé en liberté provisoire.

Un cambriolage, rue Nationale

Au cours de la nuit de lundi à mardi, des malfaiteurs restés jusqu'ici inconnus, ont enlevé vingt paires de chaussures d'hommes et de femmes à l'étalage de M. René Vandacle, marchand de chaussures, 90, rue Nationale. Cette marchandise représente une valeur de 2.000 fr. environ.

Pour opérer leur soustraction nocturne, les malfaiteurs avaient simplement enlevé un carreau de la fenêtre, ce qui leur avait permis de filer rapidement, sans attirer l'attention des gens de la maison.

M. Bouvet, commissaire de police de permanence, informe.

GROUPE DES MUTILÉS DE LA FÉDÉRATION AMICALE DES COMBATTANTS DE LA GRANDE GUERRE. — SOIRÉE DE GALA. — AVIS IMPORTANT. — On nous adresse la communication suivante :

« Nous avisons nos aimables concitoyens que, pour la location des places, l'on peut s'adresser, dès maintenant, au débit de tabac de la Grand'-Place, et à partir de vendredi, 28 courant, la location sera également ouverte au Théâtre Municipal, place Leverrier.

» Vis-à-vis de l'empressement du public, pour l'enlèvement des cachets, la Commission prie instamment les sénateurs de ce beau concert de se hâter. »

COURS SOCIAUX. — C'est un professeur aux Semaines Sociales que nous aurons le plaisir d'entendre aujourd'hui, à 20 heures, à la Maison des Œuvres. M. le chanoine Leleu nous parlera de « La Propriété et sa conception chrétienne ».

Le sujet choisi et le nom du conférencier attireront, à notre cinquième cours social, nos adhérents en très grand nombre. Qu'ils veuillent bien, dans le cas où ils ne recevraient pas de convocation à domicile, considérer le présent avis comme une très instante invitation.

A LA JEUNESSE CATHOLIQUE. — Voici le programme du congrès fédéral du dimanche 30 mai :

1re Messe de Pèlerinage à N.-D. de la Marlière à 6 h. 30 (que la délégation des groupes de la ville soit aussi nombreuse que possible) ;

2e Séance de travail à 10 h., rue de Lille, 111, au Collège, sous la présidence de Marcel Beugnois, avocat à la Cour d'appel de Paris, délégué du Comité général de l'A.C.J.F. Séance obligatoire pour les membres des bureaux de chaque groupe, facultative pour les autres ;

3e Remise du drapeau fédéral en présence de Mgr Charost, Curtier-Sôlé à 8 h. (Réunion des groupes au Collège à 2 h. 30).

4e Séance générale à la Maison des Œuvres, vers 3 h. 30. Rapports de MM. Michel Crop et Albert Duthoit. Allocution de M. le chanoine Leleu, aumônier fédéral. Discours de Marcel Bourgeois : « L'A.C.J.F., son programme religieux et social ». Allocution de Mgr Charost.

5e Salut solennel en l'église Saint-Christophe, sous la présidence de Mgr l'Evêque. Allocution de M. l'abbé Vandenbeuele, aumônier adjoint de la Fédération.

LA RECONSTITUTION DE NOTRE CHEPTEL. — En vue de la reconstitution de notre cheptel, la Commission chargée de la répartition du bétail allemand, a attribué aux cantons de Tourcoing, 411 vaches et génisses et 8 taureaux.

La répartition de ce bétail a été faite de la façon suivante : Tourcoing, 73 ; Roubaix, 43 ; Moustreux, 64 ; Halluin, 52 ; Linselles, 32 ; Mauvaq-en-Barœul, 30 ; Mouvaux, 31 ; Neuville-en-Ferrain, 24 ; Roncq, 38.

L'EXODE DES TOURQUENNOIS. — Les fêtes de la Pentecôte ont intensifié le mouvement des voyageurs de notre gare principale. Du 21 au 24 mai, il a été délivré au départ 9.271 tickets, répartis comme suit : le 21, 781 ; le 22, 2.738 ; le 23, 3.636, et le 24, 2.134.

La délivrance des billets au départ durant ces quatre journées a produit une recette totale de 52.000 francs environ.

A l'arrivée, il a été recueilli 11.678 billets, soit : le 21, 2.184 ; le 22, 2.537 ; le 23, 2.502 ; le 24, 4.455.

Dans ces chiffres ne sont pas compris les voyageurs venant de Belgique, et ceux qui ne font que franchir notre gare-frontière, pour des destinations intérieures ou extérieures.

LES FUNÉRAILLES DE Mlle TIRLOT, ANCIENNE DIRECTRICE DE L'ECOLE DES FILLES DE LA RUE DU DRAGON, retraitée depuis octobre dernier, ont eu lieu hier en l'église Notre-Dame, au milieu d'une nombreuse assistance.

Mlle Tirlot avait passé à Tourcoing la majeure partie de sa carrière dans l'enseignement. Elle y débutait, en effet, comme adjointe, en 1881, puis y revenait, après quelques années passées comme directrice à Armentières et à Lous, et y terminait sa carrière en 1919.

Mlle Tirlot n'était âgée que de 56 ans ; elle était titulaire de la médaille d'argent.

Mme Ruffin, directrice de l'Ecole des Filles de la Croix-Rouge, et M. Proot, inspecteur primaire, ont retracé, en termes émus et particulièrement élogieux, la vie si bien remplie de la regrettée défunte.

Outre la délégation d'instituteurs et d'institutrices, on remarquait, dans l'assistance, MM. Hermand, chef du Bureau des Ecoles ; Nys, conseiller municipal ; Barbenson, Druesne, Deresme, Ruffin, Martinage, Bouillet, directeurs d'écoles, etc.

D'anciennes élèves suivaient également la dépouille de leur estimée institutrice.

Le corps de Mlle Tirlot a été inhumé au cimetière d'Esquerchin, près de Douai.

AU RAVITAILLEMENT. — Vente de vin rouge. — Conditionnement, place Sébastopol. — Le mercredi 26 mai 1920, 1 litre par personne, pour 2 fr. 30. Secteur 3, cartes grises, numéros pairs, de 8 à 9 h. ; impairs, de 9 à 10 h. ; cartes roses, numéros pairs, de 10 à 11 h. ; impairs, de 11 à 12 h. Secteur 4, cartes grises, numéros pairs de 2 à 3 h. ; impairs, de 3 à 4 h. ; cartes roses, numéros pairs, de 4 à 5 h. ; impairs, de 5 à 6 h.

GUERRE A LA VIE CHERE ! Beurre extra 12 fr. kil. Lejardin, 2, r. Pédro-Lebocq. 51807d

L'HEURE DE LA RETRAITE. — La police a verbalisé à la charge de deux cafetiers, Jean Destombes et Ernest Leur, rue des Biches, qui ont tenu leur débit ouvert après l'heure réglementaire.

BRIS DE CLOTURE. — Une cabaretière, Mme Hortense Coussaert, demeurant rue de la Croix-Rouge, a porté plainte à la police contre un de ses pensionnaires, Albert Doutreloigne, qui étant ivre, a brisé plusieurs carreaux à la porte d'entrée de son débit.

M. Bouvet, commissaire de police du 2e arrondissement enquête.

COMINES

VOL D'UN CHIEN. — La gendarmerie de Comines a dressé procès-verbal pour vol et recel d'un chien à Germaine Hostens et à son père, demeurant tous deux à Linselles, qui avaient volé en janvier dernier le chien de M. Jules Leclercq, cabaretier à Comines.

CARNET DU JOUR

FIANÇAILLES

On annonce les fiançailles de M. Olivier Carette, décoré de la Croix de Guerre, fils de M. et Mme Eugène Carette-Montagne avec Mademoiselle Denise Bétremieux, fille des feus M. et Mme Edmond Bétremieux-Pajot de Lannoy. 51779d

MARIAGE.

En l'église Notre-Dame de Lourdes, à Tourcoing, a eu lieu, mardi, à onze heures, le mariage de Mlle Angèle Talbotier, fille de M. Louis Talbotier, directeur de l'école libre de Notre-Dame de Lourdes, et de Mme, née Brulant, avec M. Fernand Gilmant, sous-officier rengagé du 43e R. I., fils de M. et de Mme Pierre-Joseph Gilmant-Dreux, de Rombies.

Les témoins étaient : pour la mariée, M. Fernand Brulant, chevalier de la Légion d'honneur, son oncle ; pour le marié, Mlle Léontine Gilmant, sa sœur.

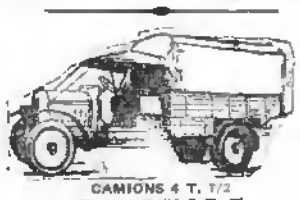

CAMIONS 4 T. 1/2
LA BUIRE
DEJONGE Frères
Représentants (Nord et Pas-de-Calais)
26, Boulevard de Cambrai, ROUBAIX

PETITE CORRESPONDANCE

Mimi Pinson. — Non. Pas de prorogation possible. Augmentation minimale. — Veuve de l'Epouse. — Il ne s'agit que d'une administration d'Etat. Tout dépend donc de la municipalité. — Lectrice assidue. — S'il s'agit d'une location verbale, vous pouvez encore proroger dans les 15 jours qui suivent le congé. — M. O. R. — Ancien. Oui. — Manuel. — 1. 3 mois pour les loyers au-dessus de 500 francs ; 2. il y a mois de limite légale. — B. R. R. — Vous êtes maîtresse. Mais vous ne pouvez vendre de produits pharmaceutiques. — D. G. D. — Non. Il suffit que vous demandiez à la rédaction de supprimer vos noms de la liste de l'état-civil. — L. A. P. — 1. Il n'y a d'allocation d'ascendant possible que si vous avez 60 ans et votre femme 65. 2. S'il s'agit d'une location verbale, vous avez pour proroger un délai de vingt jours après la notification du congé donné par le propriétaire. — L'enfa. — Vous ne devez plus envoyer de 20,0. — Anymouse et demie. — Oui. Il y aura franchise militaire pour l'armée du Levant. — Un receveur embarrassé. — Prenez une consultation auprès d'un avocat. Les difficultés juridiques que vous avez comme receveur de loyers d'une personne étrangère ne sont pas du domaine de la petite correspondance. — G. A. 15 Roubaix. — Vous pouvez bénéficier du délai supplémentaire de deux mois accordé pour les originaires des régions envahies. Mais commerçant et propriétaire, vous n'avez pas grande chance d'aboutir dans votre demande de rappel.

Un groupe de cyclistes. — Il est strictement déplorable que les bureaux chargés de délivrer les plaques de contrôle ne puissent satisfaire aux demandes. Mais les agents contrôleurs n'ont aucun moyen de juger de la bonne foi des contrevenants ; le juge de simple police, lui-même, ne peut qu'appliquer l'amende, puisqu'en matière de contravention, la bonne foi ne peut être invoquée. — Martha. — Vous recevrez un titre définitif en échange de votre récépissé provisoire. Les opérations d'échange se sont pas commencées. — Un Ex-Tourquennois. — Bientôt. — Les conseils juridiques d'un locataire qui paie 2.000 francs de loyer sont de la compétence d'un avocat. — Amlgemetalbain. — Les militaires de la classe 19 qui ont accompli trois ans au moins de service effectif avant le 24 août 1919 ont droit à l'indemnité fixe de démobilisation. Ceux qui auront été maintenus au-delà du temps de service exigé par la loi de recrutement auront droit aux primes mensuelles ; ils auront seulement droit au costume civil, sans pouvoir toutefois bénéficier de l'indemnité de remplacement de 60 francs. — Riri 2218. — Non, mais vous pouvez l'empêcher de monter. — Une abonnée. — Ecrivez à la direction de la Compagnie, à Paris. — Un ancien poilu d. C. R. — Non, il faut encore que le patron tienne partie de « Familles », déclaration délivrée de cette du Consortium. — Lecteur assidu, 1818. — Oui. — B. G. qui désire savoir. — Si elle est nécessiteuse, elle peut réclamer les secours de la loi d'assistance aux vieillards, mais pas les secours de chômage. — L. V. R. — S'il s'agit d'une ancienne location et d'une location verbale, vous avez pour proroger un délai de 20 jours après la notification du congé. — Petit propriétaire désespéré. — 1. Oui. 2. Vous ne trouverez personne pour vous approuver. — Stoma, 2127. — Votre long silence peut être considéré comme un acquiescement. — Orpheline anonyme. — Il vous faut un passeport. Faites la demande par le commissaire de police de votre quartier.

NOUVELLES MILITAIRES

SOCIÉTÉS DE PRÉPARATION MILITAIRE. — Nous apprenons qu'une réunion d'une Délégation ministérielle, les délégués des sociétés S.A.B. du canton, devront pour le 1er Mai, être adressés au Directeur régional de l'Instruction physique du 1er corps d'armée par l'intermédiaire des officiers subdivisionnaires.

Les sociétés appartenant à la subdivision de Lille peuvent se procurer tous les renseignements qui leur sont nécessaires au Bureau de l'Instruction physique, place aux Bleuets, Lille.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — Casino-Palace. — On annonce pour le jeudi 3 juin, une représentation, au Casino-Palace, par la troupe Albert Chartier, de « Napoléonette », pièce en 5 actes et un prologue, de MM. André de Lorde et Jean Marsale, d'après le roman de Gyp, qui a obtenu partout un grand succès constaté par toute la presse.

TOURCOING. — Concert public. — Jeudi prochain, 27 courant, premier concert donné par les Orphéons. La Société nationale « Les Orphéonistes Crick-Sicks » exécutera à 7 heures précises du soir dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville le programme suivant : 1. Fanfare, marche de l'église, H. Jean Blaise (Gounod) ... 2. Air de Rigoletto, M. Georges Hilardin (Maugeot) ... 3. Air du Fonteneyn, M. Paul Pauwels (Diaz) ... 4. Air du Rêve, M. Pédro Cabasas (Freyson) ... 5. « Prière à la Nuit », chœur (Rameau) ; b) Jalouse ... ; 6. Le Soldat, solistes M. Charles Duquesnoy (Laurent de Rillé) ; c) La voix du soir, chœur (A. Doré).

ROUBAIX

SALLE SAINTE-CECILE Mercredi 26 Mai Séances à 7 h. 1/2 et 9 h. 1/2 (immense succès : SAPHO, à grand orchestre, avec chant, 7e episode. Les Yeux d'Aster. Etude du Genie, scène comique. 51756d

GAUMONT SALLE DUBUS r. des Champs, 37-39, Rx CINEMA

Mercredi 26, soirée à 7 h. 1/2 BARABAS. 51730d

TOURCOING

SPLENDID Jusqu'au 27 TOUS LES JOURS CINE

Le GRAND FILM CABIRIA, de d'Annunzio, 10 p. avec MACISTE et MANZINI, et AUTRES VUES. 51580

PRIX MODÉRÉS
M